

LES CERTIFICATIONS ET PERFORMANCES



- Contre la corrosion et les dommages mécaniques des poignées.
- Contre la décoloration et l'apparition de fissures sur les surfaces pleines des portes d'entrée (panneaux).
- Cette garantie ne couvre pas les éventuelles modifications optiques des surfaces dues aux salissures ou à l'encrassement.



- Contre les phénomènes de condensation dans le double vitrage (CEKAL).
- Contre la décoloration et l'apparition de fissures sur les profils aluminium (hors panneaux).
- Le laquage de nos produits est exclusivement réalisé dans des ateliers titulaires des labels Qualicoat, Qualanod et Qualimarine.
- La garantie est opérante sous réserve d'un entretien annuel justifiable des profils au moyen de produits adaptés.



- Minco® peut remettre à jour vos menuiseries posées il y a 20 ans.
Changement de pièces usagées, de vitrage endommagé ou autre sur devis.

Exclusions de garantie (exceptions spécifiques) :

- **Bois** : les légères différences de teintes, les petits nœuds sains et les microfissures ne peuvent pas être considérés comme des défauts, ils sont inhérents à la nature même du bois.
- Le texte intégral et les conditions de prise sous garantie, les démarches nécessaires en cas de défaillance figurent dans la notice d'entretien délivrée pour chaque projet. Ces informations sont également disponibles sur notre site www.minco.fr

CERTIFICATION DE L'ENTREPRISE



Minco® est certifié Qualité-Sécurité-Environnement, première entreprise française dans son domaine d'activité à acquérir cette distinction.

Les références ISO 9001 - OHSAS 18001 - ISO 14001 permettent un management complet de l'entreprise appuyé sur l'amélioration continue.

Minco® déploie une stratégie globale de l'écoute du client, la prévention des risques sécurité et environnement.

NORME FRANÇAISE



Certifiée par le FCBA, Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement, cette marque NF certifie la conformité et la qualité des produits fabriqués en usine et la pertinence du système qualité.

Les productions de fenêtres et portes-fenêtres Minco® sont certifiées NF, Acotherm.

CERTIFICATION DES PRODUITS

ÉCO-CERTIFICATION



Ce label atteste que les essences de bois sélectionnées par Minco® ont été récoltées dans les forêts dont les propriétaires sont engagés dans le respect des règles de gestion durable. Il garantit que les différentes étapes de transformation ont satisfait aux obligations de la chaîne de contrôle PEFC.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site : <http://www.minco.fr/cgv>.

RECOMMANDATIONS ET MISE EN ŒUVRE



Pour les portes d'entrée dont le laquage est de couleur foncée, l'exposition sud est déconseillée, les fortes chaleurs emmagasinées par l'aluminium pouvant occasionner de légères brûlures.

Pour les portes posées dans un rayon de 3 km en bordure de mer, il est conseillé de prévoir un traitement Qualimarine de l'aluminium.



Le nettoyage de l'aluminium extérieur - panneaux et cadres - se fait régulièrement à l'eau savonneuse et au moins 4 fois par an pour les habitations en bord de mer (ne pas utiliser de produits acides).

Tous les ferrages métalliques et pièces mobiles doivent être lubrifiés régulièrement avec des huiles douces (proscrire graisse).



Les portes d'entrée doivent être posées conformément au DTU 36,5 pour la pose traditionnelle.